

# Projet de l'Association Sportive Lycée Aliénor Aquitaine

*Année 2020/2021*

Le sport scolaire fait partie intégrante du système éducatif.

L'Association Sportive de l'établissement est le lieu et la structure permettant à tous les élèves volontaires d'accéder aux activités sportives ou artistiques pour le plaisir, le perfectionnement et/ou la compétition.

C'est en outre un lieu privilégié où le rapport adulte-jeune, jeune-jeune, se modifie, se bonifie ; l'écoute, la participation, la collaboration, l'expression, la création étant les termes d'une relation très riche au plan pédagogique.

Enfin, l'engagement volontaire, la gestion associative, l'ouverture vers l'extérieur de l'établissement sont autant d'apports dans la perspective d'éducation de l'individu.

Le projet de l'A.S. s'inscrit dans le prolongement des objectifs visés par le projet pédagogique d'EPS, lui-même s'inscrivant dans le prolongement des objectifs visés par le projet d'établissement. Le projet de l'UNSS Départementale à laquelle l'AS est affiliée, est aussi pris en compte dans la rédaction de ce projet.

Cette affiliation permet aux élèves de participer aux rencontres inter établissements organisées par l'UNSS dans le cadre d'animations sportives ou à différents niveaux de compétition : district / départementale / académique / national. Les formations JEUNES OFFICIELS permettent aux élèves d'atteindre une certification dans les rôles de JUGES, d'ARBITRES, mais aussi en tant que JEUNES REPORTERS et JEUNES ORGANISATEURS.

## **RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT :**

*(en cours de réécriture)*

- AXE 1 : favoriser la réussite et l'épanouissement de tous et de chacun.
- AXE 2 : Faire connaître l'établissement, l'ouvrir à son environnement, travailler en réseaux.

## **RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET D'EPS :**

### ➤ **AXE 1 : S'ENGAGER**

- Offrir des temps de pratique qui permettent la mise en réussite, donc le plaisir et l'engagement (cycles de 2 fois 10h sur le cursus Lycée).
- Apprendre à s'engager dans différents rôles sociaux, à construire un projet individuel et/ou collectif en sachant écouter, proposer, négocier, argumenter, organiser, synthétiser et à respecter autrui dans un climat de travail serein.
- Construire et entretenir une image positive de soi visant à développer chez les élèves une estime de soi qui leur permette de s'engager dans des processus d'apprentissage.

### ➤ **AXE 2 : FAIRE DES CHOIX**

- Mobiliser et développer les ressources individuelles des élèves en proposant une offre de formation variée à travers les différentes APSA.
- Permettre aux élèves de faire des choix d'APSA à partir de menus en Terminale.
- Compléter cette offre de formation avec les activités proposées dans le cadre de l'association sportive et de l'UNSS.

### ➤ **AXE 3 : S'OUVRIRE VERS L'EXTÉRIEUR**

- Permettre l'ouverture culturelle par le biais des APSA.
- Rencontrer d'autres lycéens dans le cadre de sorties ponctuelles et /ou rencontres UNSS.
- Proposer aux élèves d'assister à des matchs/rencontres de haut niveau des clubs locaux filles et garçons, dans différents sports.

### ➤ **AXE 4 : DEVENIR AUTONOME**

- Permettre aux élèves d'accéder à une forme de pratique physique autonome réalisée en toute sécurité permettant de gérer leur pratique physique future.
- Utiliser les outils numériques pour permettre aux élèves de se situer dans leur pratique et de progresser
- Intégrer les élèves dans des formations de Jeunes officiels et/ou Jeunes Reporters et/ou Jeunes Organisateurs dans le cadre de l'AS et de l'UNSS.

## **OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE POUR L'ANNÉE 2020/2021 :**

### **➔ Offrir un panel d'activités le plus large possible pour toucher un maximum d'élèves :**

- Être à l'écoute des demandes des élèves en termes de choix d'activités.
- Proposer des activités de plein air et des activités « ludiques » (100 %, ...).
- Proposer des créneaux le soir et sur la pause méridienne en plus du mercredi après-midi.

### **➔ Permettre aux élèves de participer aux compétitions et rencontres inter établissements à tous les niveaux (Départemental – Académique – Nationale) pour représenter leur lycée :**

- Informer les élèves sur les différentes possibilités en terme d'activités (Golf, Équitation, Raid...).
- Mettre en place les conditions pour que les élèves puissent participer aux différents championnats (Transport, hébergement...).
- Permettre aux élèves d'avoir une « Identité » Lycée AA : Maillots, mise en ligne des résultats...

### **➔ Faire participer les élèves à la gestion de l'Association Sportive :**

- Inciter les élèves à prendre des responsabilités au sein du bureau de l'AS.
- Impliquer les élèves dans la transmission des informations.
- Permettre aux élèves de transmettre les informations sur les réseaux sociaux.
- Permettre aux élèves d'accéder à différentes formations : Jeune Coach / Jeunes officiels / Jeunes Organisateurs / Jeunes Reporters.

## **FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE**

L'AS détermine, au cours de son assemblée générale, le programme des activités qu'elle peut raisonnablement animer sur le plan pédagogique et financier.

Les déplacements pour les rencontres se font en mini bus de l'établissement, en bus (affrété par l'UNSS) ou en bus de ville. Les élèves peuvent se rendre sur les lieux de pratique par leur propre moyen si les responsables les y autorisent.

Le prix de la licence reste fixé à 20€ pour l'année ; une licence 1/2 tarif ou à 5€ peut être envisagée.

Le coût de la licence ne doit pas être un frein pour s'inscrire à l'AS ; les élèves peuvent solliciter les professeurs d'EPS en cas de problèmes financiers (étalement du paiement, prise en charge partielle ou totale).

### **Programme des activités pour l'année 2020/2021 :**

- ⇒ LUNDI 18h/19h : MUSCULATION
- ⇒ MARDI 13h/14h : BASKET / BADMINTON
- ⇒ MERCREDI 12h/13h : HAND BALL / VOLLEY/ NATATION + RENCONTRES et COMPÉTITIONS
- ⇒ JEUDI 13h/14h : BASKET / BADMINTON
- ⇒ JEUDI 18h/19h : FOOTING 45'-1h
- ⇒ VENDREDI 13h/14h : MUSCULATION

### **PROJETS SPÉCIFIQUES POUR L'ANNÉE 2021 :**

- Mettre en place un maximum d'activités dans l'établissement pendant la période de confinement pour permettre l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre dans le respect des règles sanitaires.
- S'inscrire dans la continuité du projet de district UNSS pour participer dès que possible aux rencontres inter établissements dans un maximum d'activités (Sports collectifs, Badminton, 100 %, Golf, Équitation, Course d'Orientation, Raid plein air, Natation, Escalade ...).
- Proposer en fin d'année une journée AS pour récompenser les élèves assidus et impliqués.
- Garder le lien avec les élèves en diffusant les informations.
- Créer et commander des maillots techniques à l'effigie du Lycée AA : Couleur, Logo, choix de la matière...

## GESTION ADMINISTRATIVE

L'Association Sportive est gérée par un comité directeur élu qui décide des grandes lignes d'orientation de l'A.S.

Pour cette année scolaire 2020/2021, l'assemblée générale a eu lieu le JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 en présence de Mme CHARBONNIER, Provisure et présidente de l'Association Sportive, des professeurs d'EPS et d'élèves. Le bureau a été renouvelé à cette occasion :

### Bureau de l'Association sportive :

Présidente : Mme CHARBONNIER, Provisure du lycée Aliénor d'Aquitaine

Président adjoint élève : Servanne BERTHONNET Terminale ST2S1

Secrétaire : M FOUCAT Pascal, Professeur d'EPS

Secrétaire adjoint élève : Jan-Adam EL HADJI Terminale A

Trésorier : Mme BENNEJEAN Cécile, Professeur d'EPS

Trésorier adjoint élève : Rayan LIMOU Terminale STL

### Membres de bureau :

⇒ Professeurs d'EPS : Mme MILLET Ghislaine, M MARTINEAU Laurent.

⇒ Élèves : Emerick LAPREE Terminale STL, Mathys MARTINEZ Terminale TSL Ysée RACOFIER Terminale F, Malaury POITELON Terminale F, Lilou CHEVEREAU Terminale A, Chloé BOMBARD Terminale E

Les animateurs de l'ASSOCIATION SPORTIVE sont les professeurs d'EPS du lycée :

**Mme MILLET Ghislaine, Mme BENNEJEAN Cécile, M MARTINEAU Laurent, M FOUCAT Pascal.**